LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affilié à :
Fédération Française de Football *(FFF)*
Caribbean Football Union *(CFU)*
COnfederacion Norte, Centro Americana y del CAribe de Futbol *(CONCACAF)*

COMMISSION REGIONNALE COUPES ET CHAMPIONNATS

Réunion du 3 octobre 2018

Présidence : Alain ZAMI

Présence des membres:

Prénom NOMS	Présents	Absents	Excusés
BUSSY Jean-Marc	•		
SIMASOTCHI François			°
MONLOUIS Marie-Claude	•		
GUNOT Ismin	•		
BACOUL Alfred	•		
LEVERT Robert	•		
MARRON Michel	•		
ARINNE Julien	•		
CROISY Claire	•		
LUDOP Alain	•		

Assiste à la séance : DUQUESNAY Georges

I. Approbation du Procès verbal de la séance du 26 septembre

Le PV de la séance du 26 septembre est adopté sans observation à l'unanimité des membres présents

II. Courriers

1) Demande de report de matches de : US ROBERT et REVEIL SPORTIF au 03/10/18
2) Demande de report de matches du : GOLDEN STAR au 26/09/18
   Motif : Journée intergénérationnelle organisée le 23 septembre 2018
3) Demande de report de matches de : GRI GRI PILOTIN et ASC MON PITO au 14/10/18
4) Demande de report de match de : l'ASPTT et de l'Entente FC Lucéenne au 05/10/18 à 19h à Mangot Vulcin
5) Demande de Désengagement des équipes U13 :
   - de l'ASCEF
   - du Gri-Gri Pilotin
   - du Stade Spiritain 2
6) Demande de désengagement de l'équipe U17 :
   - du COTV
   - de l'ASCEF

7) Courrier de la JS MARIGOT (Serge SABIN) demandant d'inverser les matches U13 suivants :
   - JS Marigot / Silver Star du 13/10 /18 au stade d'Ajoupa- Bouillon
   - JS Marigot / ASME du 10/11 au stade Claude Gélie

III. Feuilles de matches transmises à la CRA

COMP	MATCH	DATE	OBSERVATION
U15	SAMARITAINE/ETINCELLE	23 09 18	Aucun N° de licences Eticelle
	GOLDEN LION 2/GAULOISE	23 09 18	NOMBRE DE LICENCIES de la GAULOISE INSUFFISANT

	GOLDEN STAR/CODST	26 09 18	ABSENCE CODST
	REAL DE TARTANE/AC VERT PRE	23 09 18	ABSENCE DE FEUILLE DE MATCH
	ETOILE/AS M. Des ESSES	23 09 18	NOMBRE DE LICENCIES INSUFFISANTS DES DEUX EQUIPES
	JS MARIGOT/SILVER STAR	23 09 18	NOMBRE DE LICENCIES INSUFFISANTS DES DEUX EQUIPES
	STADE SPIRITAIN/ENT. FC LUCEENNE	23 09 18	ABSENCE DE FEUILLE DE MATCH
	ECLAIR/JS EUCALYPTUS	23 09 18	ABSENCE DE FEUILLE DE MATCH
	US DIAMANT/HIRONDELLE	23 09 18	ABSENCE DE FEUILLE DE MATCH
	NEW STAR/A.A FC	23 09 18	ABSENCE DE FEUILLE DE MATCH
	SC LAMENTINOIS/UJ REDOUTE	23 09 18	NOMBRE DE LICENCIES INSUFFISANTS DU SC LAMENTINOIS
	AIGLON/CS BELIMOIS	26 09 18	ABSENCE CS BELIMOIS
	CS CASE PILOTE/ASSAUT	23 09 18	ABSENCE DES DEUX EQUIPES ; Arbitre présent
	ETENDARD/CLUB PELEEN	23 09 18	NOMBRE DE LICENCIES INSUFFISANTS DE L'ETENDARD
U13	FEP MONESIE/STADE SPIRITAIN	29 09 18	ABSENCE STADE SPIRITAIN
	COTV/INTREPIDE	29 09 18	INTREPIDE AVEC UN U11
	SC LAMENTIN/ASC MON PITO	29 09 18	ABSENCE ASC MON PITO
	AIGLON2/GAULOISE	29 09 18	ABSENCE GAULOISE
U17	AC VERT PRE/GAULOISE	30 09 18	ABSENCE GAULOISE
	SAMARITAINE/ASA ETOILE	30 09 18	ABSENCE ETOILE
	CLUB FRANCISCAIN/CSV	30 09 18	ABSENCE CSV
	GOOD LUCK/COTV	30 09 18	ABSENCE COTV
	SANTANA/UJ MONNEROT	30 09 18	ABSENCE UJ MONNEROT
	RC RIVIERE PLIOTE/GRI GRI PILOTIN	30 09 18	NOMBRE DE LICENCIES INSUFFISANTS DU GRI GRI PILOTIN
	CODST/EMULATION	30 09 18	NOMBRE DE LICENCIES INSUFFISANTS DU CODST
	ETENDARD/ CS CASE PILOTE	30 09 18	NOMBRE DE LICENCIES INSUFFISANTS DES DEUX EQUIPES

IV. Divers

- Rappel aux clubs que les feuilles de matchs doivent être déposées à la LFM dans les délais règlementaires ; la commission se réserve le droit de transmettre les dossiers à la commission compétente
- Report de match sans l'aval de la commission ; la commission se réserve le droit de ne pas tenir compte de ces reports et de transmettre le dossier à la commission compétente (CRA)
- Rappel aux clubs qu'ils ne peuvent pas jouer si le nombre de licenciés est inférieur à 8
- Rappel aux clubs que, lors des phases 1 en jeunes, une séance de tirs aux buts doit se tenir en cas de match nul
- Rappeler aux clubs qu'en U13 seuls 12 joueurs doivent être inscrits sur la feuille de match
- Les arbitres désignés pour les matchs de jeunes n'honorent leur convocation mais reste arbitrer leurs clubs.
- La commission invite les clubs à se mettre en règle pour éviter toutes les sanctions prévues par les règlement

Séance levée à 19h10

Le secrétaire **Le Président**

Robert LEVERT **Alain ZAMI**